



AMASSA

Ensemble



BULLETIN MUNICIPAL DE REBENACQ

Tél : 05 59 05 54 63

mairie@rebenacq.com

www.rebenacq.com

JUILLET 2015

Ouverture de l'Agence Postale Communale

Comme indiqué dans le précédent Amassa, le bureau de Poste de Rébenacq a fermé le 29 juin.

L'Agence Postale Communale prendra le relais à partir du **mardi 7 juillet** dans les mêmes locaux.

Les horaires seront les suivants :

lundi	fermé
mardi	9 h - 12 h 30
mercredi	15 h - 18 h 30
jeudi	9 h - 12 h 30
vendredi	15 h - 18 h 30
samedi	9 h - 12 h 30

Rappelons qu'une telle Agence est gérée par la Commune avec l'aide technique de La Poste. Elle permet toutes les opérations courantes relatives au courrier (expéditions, timbres...), ainsi que des retraits d'argent, mais ceux-ci sont limités à 300 € par semaine.

**Prochain conseil municipal
le vendredi 3 juillet
à 20 h 30**

(Suite des annonces
en page 2)

Concours « Bastides enchantées » : concert le 14 août à Rébenacq

A l'initiative de Bastides 64, un concert vous est proposé le vendredi 14 août à l'église de Rébenacq. Deux groupes de chanteurs traditionnels se produiront, l'un basque, Hegalkanta, et l'autre béarnais-bigourdan, Moundeilhs. Ce concert s'inscrit dans un concours de chant « Bastides enchantées » organisé sur 6 bastides.

A votre entrée, deux bulletins de vote vous seront remis avec le programme de chaque groupe. Vous devrez choisir le groupe ayant eu votre préférence et, sur son bulletin, cocher deux chants vous ayant particulièrement plu. Vous le déposerez dans une urne à la sortie.

Le groupe ayant eu le plus de voix participera à la finale le 30 août à Navarrenx.

Il y affrontera les lauréats des 5 concerts analogues ayant eu lieu pendant les 2 mois d'été dans des bastides de notre département (), dans le cadre de ce Festival « Bastides enchantées ».*

Lors de cette finale, les groupes sélectionnés interpréteront les chants ayant obtenu le plus de suffrages et une oeuvre de leur choix. Un jury désignera alors le groupe vainqueur et lui remettra un prix offert par Bastides 64.

► Pour les concerts de qualification, comme celui de Rébenacq, les groupes ont accepté de se produire gracieusement : l'entrée est donc gratuite.

► Rendez-vous le 14 août, à 20 h 30, à l'église de Rébenacq, pour un beau moment de musique et de détente.



Obligation d'élagage

L'ERDF nous demande de rappeler aux propriétaires qu'ils ont la responsabilité d'élaguer, ou de faire élaguer, les arbres de leur domaine. Ceux-ci ne doivent pas venir à moins de 3 m d'une ligne électrique (5 m pour les lignes haute tension), que ce soit dans leur propriété ou hors de celle-ci. Merci d'avance.

Détails dans le document téléchargeable : <http://www.kernascleden.com/Services/ElagageA4.pdf>

Protection contre la foudre

A la demande d'ERDF, l'entreprise Fineuro interviendra dans notre commune à partir du 1er juillet 2015 .

Elle effectuera des modifications sur des postes électriques, pour refaire les prises de terres de certains réseaux.

L'objectif est de mieux protéger les habitations contre les risques électriques, notamment en cas d'orage.

Pique-nique le 14 juillet

Quelques habitants de Rébénacq et leurs enfants ont décidé de se rassembler autour d'un pique-nique avec barbecue, le mardi 14 juillet vers midi à la place de la Bielle. Ce moment de partage permettra aux familles du village de faire connaissance et de se retrouver autour de grillades, de salades ou de desserts (maison ou pas).

Si vous souhaitez les rejoindre, vous pouvez amener votre panier garni de vos plats préférés ou spécialités que vous souhaitez faire découvrir.

Amenez également votre plaid à carreaux (ou table et chaises pliantes, selon l'état de vos vertèbres), parasols ou autre tonnelles.

A cette occasion, la route en diagonale de la place sera fermée à la circulation.

« Rando-bastide » Rébénacq-Gan le 4 juillet : une randonnée ouverte à tous les marcheurs

C'est le samedi 4 juillet à 15 h que les randonneurs prendront la route de Bosdarros en direction de Gan, après avoir traversé le village (place de la Bielle, le lotissement Saint-Esteben et le chemin des Lignes).

Rendez-vous à partir de 13 h 45 à la Mairie à Rébénacq, pour la confirmation des inscriptions, la remise des foulards et du guide du parcours et des sites traversés. Deux navettes bus partiront de la Mairie, à 13 h 45 et 14 h 15, notamment pour les participants qui amèneront leurs véhicules à Gan (il n'y a pas de navettes bus à Rébénacq).

Cette randonnée ouverte à toutes et à tous, elle se déroule sans esprit de compétition. Plusieurs ravitaillements et points d'eau sont prévus, ainsi que des véhicules suiveurs.

Pré-inscription avant le 1^{er} Juillet au 06 72 72 34 65 ou par mail à daniel.trailero@orange.fr (frais 5 € payable au départ).

Rendez-vous le 4 Juillet sur la Place de la Mairie à Rébénacq.



La marche Gan-Rébénacq en 2014 avait réuni 180 participants (photo P.Cérézal)

Il nous a quittés

En ce mois de mai, rejoint par la maladie, Edouard Priou nous a quittés. « Enfant de Rébénacq », il était toujours prêt à donner un coup de main pour la vie de notre village au sein des associations. Mes premiers souvenirs remontent à son activité dans le hand-ball, où il était passé de gardien à dirigeant du sporting-club. Il fut l'un des membres actifs du Festival des Vieux Métiers et des Records, la confection de succulentes grillades par exemple nous a laissé les meilleurs souvenirs. Nous présentons nos sincères condoléances à toute sa famille.

Alain Sanz

Les nouvelles de la carrière

Le 11 juin, la société GSM qui exploite la carrière a invité la municipalité et les voisins les plus proches à une réunion de concertation, occasion d'expliquer l'évolution de l'exploitation et, pour les responsables, d'écouter les doléances. Après une visite de chantier, la réunion s'est terminée par un moment de convivialité.

► A quoi sert notre carrière ?

La carrière exploite une roche calcaire dure, à raison de 450 000 t par an. Hormis les gros blocs pour enrochement, l'essentiel de la production est un calcaire broyé à différentes granulométries pour fournir du gravier ou des particules plus fines : elles entrent dans la composition du béton. Autant dire que ces 'granulats' sont indispensables dans toute l'activité du bâtiment ; les sites pouvant les fournir sont actuellement recherchés. Le coût du transport doit rester limité, les carrières alimentent donc les chantiers dans un rayon maximum d'une trentaine de kilomètres, par exemple pour les travaux routiers.

► Et les nuisances ?

La loi impose différentes obligations aux carriers. Les précautions sur l'environnement se trouvent ici renforcées car la carrière se trouve dans le périmètre de protection de la zone de captage de l'Oeil-du-Nééz (qui alimente en eau la ville de Pau). En outre, le groupe Italcementi, auquel est rattaché GSM, affiche une politique de respect de l'environnement et de réduction des nuisances. Ces différentes raisons ont

ainsi conduit à mettre en place des arrosages anti-poussières, des bâches sur les tapis roulants, des dispositifs anti-bruit (les explosions ne sont plus que rarement entendues dans le village). Des contrôles sont effectués régulièrement, tels que mesures des vibrations, qualité des eaux, etc. En outre l'agglomération de Rébénacq est de l'autre côté du Pic, de sorte que pour la plupart des villageois, les désagréments sont insignifiants ; quelques nuisances ont été indiqués par les voisins les plus proches, la GSM a promis de les étudier.

► Le réaménagement du site

Le réaménagement du site a déjà commencé : les fronts qui ne sont plus exploités sont recouverts de terre (la carrière en fait venir 10 000 t par an) puis végétalisés par des plantations. De sorte que si l'on vient de Laruns, l'impact visuel se trouve d'ores et déjà déminué. L'exploitation se poursuit à l'intérieur selon un procédé dit en "dent creuse".

► L'apport à notre commune

L'exploitation se faisant sur un terrain communal, la municipalité perçoit sur les matériaux exploités une taxe fixée par contrat . En 2014, cette ressource a correspondu à 14.5 % du total des recettes de fonctionnement de la commune. Pour la première année, elle était supérieure à la Dotation Forfaitaire versée par l'Etat, par suite de la baisse des subventions.

J.-P. Valois



Photo M. Bousquet

Tournoi de pala

La Finale du tournoi de pala de Rébénacq s'est déroulée le dimanche 14 juin sous un soleil radieux. Cette matinée sportive a commencé par le match des enfants qui ont su faire preuve d'un bel esprit sportif malgré les différences d'âge et de niveau, ils ont d'ailleurs tous été récompensés par une petite médaille et un joli t-shirt. Ensuite, nous avons pu assister à une finale adultes de grande qualité qui a opposé Louis Jenny et Fabrice Darracq contre Bénédicte Pierrine et Clément Servat, ces derniers remportent cette finale.

Un apéritif offert par le Foyer rural suivi d'un barbecue ont clôturé cette journée festive et sportive, nous remercions tous ceux qui se sont investis cette année encore et vous donnons rendez-vous en 2016 !

Carole Dupré

Foyer Rural : exposition du Club-photo



Les 6 et 7 juin, c'était le baptême du feu pour le Club, créé en 2013, avec sa première expo ! Les photos sur le thème de l'eau ont été appréciées, ainsi que la présentation, sobre et homogène. L'ambiance était sympathique lors du vernissage, avec 70 personnes dont des responsables de différents clubs du Béarn.

Les oeuvres seront visibles cet été dans d'autres salles de la vallée (Arudy en juin, Gourette en août, et Laruns en septembre, dans le cadre de l'« Été ossalois » dont vous avez reçu le programme par courrier.

Fêtes du village



Une bonne ambiance lors des Fêtes du 19, 20 et 21 juin, notamment pour le repas sous le chapiteau.

Merci à toute l'équipe du Comité des Fêtes.

Tournoi de foot

Le tournoi de foot s'est déroulé de nouveau cette année dans une excellente ambiance. Comme d'habitude, les vrais gagnants auront été la bonne humeur et la convivialité...seuls les absents ont perdu. Un grand merci à tous les participants et vive le tournoi 2016.

Fête des voisins, quartier dous Marrous

Le 7 juin, très belle réussite pour cette première fête des voisins du chemin dous Marrous : 22 adultes et 7 enfants ont bénéficié d'espace et d'ombre indispensable sous un magnifique Prunus chez Denise, nous l'en remercions grandement.

Merci à tous les participants pour leur contribution active ("auberge espagnole", installation et rangement des tables etc.). De cette journée sont nées : connaissances, amitiés et solidarité. A l'année prochaine, on ne va pas s'arrêter en si bon chemin.

Nicole Andrieu.



Toute l'équipe municipale vous souhaite un bel été et de bonnes vacances !